Ne fermez pas les parkings autoroutiers, surveillez-les!

Ces deux dernières années, on assiste de plus en plus souvent à la fermeture de parkings autoroutiers. Après les parkings de Drongen, Westkerke, Jabbeke, c'était le tour de celui de Wetteren. Mais c'était bien la première fois qu'un parking a été interdit aux routiers pendant la journée, le parking autoroutier sur la E40 à Wetteren, direction Ostende, et ce sans la moindre concertation avec les chauffeurs. Pour ces derniers, le respect des temps de conduite et de repos devient d'ailleurs de plus en plus difficile. Il était donc grand temps de passer à l'action!

La fermeture des parkings ne résout pas les problèmes, elle les déplace seulement. La seule solution, c'est une surveillance permanente des parkings. Frank Moreels, président de l'Union belge du Transport - FGTB: «*Nous constatons que depuis deux ans, le problème de la fermeture des parkings ne cesse de s'aggraver, situation qui culmine aujourd'hui avec la fermeture du parking de Wetteren aux camions pendant la journée. Mais du sort des routiers, personne ne se soucie!*»

La sécurité routière devenue moins importante?

La législation sur les temps de conduite et de repos s'applique à tous les camionneurs. Après un maximum de 4,5 heures de route, ils doivent prendre une pause ou un repos. Ce qui est dans l'intérêt de tous les usagers de la route. Frank Moreels: «*A la suite de la fermeture des parkings autoroutiers, de plus en plus de routiers ont des difficultés à trouver un parking pour prendre leur repos. On voit aussi parfois des poids lourds stationner sur la bande d'urgence, parce que le non-respect des temps de conduite et de repos est passible de lourdes amendes que les routiers doivent payer eux-mêmes.*»

Il y a déjà un manque de places sur les parkings autoroutiers!

L'Union belge du Transport organise depuis 2007 des enquêtes sur les parkings autoroutiers. Au printemps de cette année, nous avons publié la septième édition de notre livre noir au titre révélateur «*Manque de places, de confort et de sécurité*». Le taux d'occupation moyen des parkings autoroutiers pour poids lourds s'élève à 102% en semaine et à pas moins de 146% le dimanche. Frank Moreels: «*La fermeture des parkings est un emplâtre sur une jambe de bois. Nous voulons de vraies mesures avec notamment un renforcement sensible de la police de la route au lieu du recours à des entreprises de gardiennage privées qui ne disposent d'aucun pouvoir policier.*»

Action de l'UBT à Wetteren largement relayée par les médias

L'action que nous avons organisée jeudi après-midi 13 septembre à Wetteren a été l'occasion de sensibiliser tous les automobilistes et tous les routiers. Frank Moreels: «Nous n'avons pas hésité à appeler le ministre Jambon à prendre ses responsabilités.

Organisez la surveillance des parkings au lieu de les fermer. Mais pas en recourant à des firmes de gardiennage privées qui ne disposent d'aucun pouvoir policier. Soulignons que pendant notre action, nous avons reçu le soutien des fédérations patronales FEBETRA et Transport & Logistiek Vlaanderen. L'UPTR ne s'est pas montrée.»

L'UBT sur la brèche pour les pensions, la fin de carrière et les métiers pénibles

Lundi 10 septembre, une centaine de militants de l'UBT ont mené une action devant le siège principal de FEBETRA à Bruxelles. FEBETRA est une fédération patronale du secteur du transport belge qui est membre de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB). Cette action avait pour but d'inciter FEBETRA à rappeler à la FEB que ses positions en matière de pensions, de fin de carrière et de métiers pénibles sont totalement inacceptables.

La délégation réduite qui a été accueillie par le directeur et le président de FEBETRA, Philippe De Graef et Benny Smets, leur a soumis aussi une charte pour signature. Mais les deux représentants patronaux ne souhaitaient pas aller aussi loin. Toutefois, ils ont dit comprendre nos revendications et ont promis de soumettre la problématique à la FEB.

Batellerie: les efforts de l'UBT récompensés

Sous l'impulsion de l'UBT, groupe professionnel de la navigation intérieure, un nouvel accord de branche a été conclu avec le gouvernement flamand dans le secteur de la batellerie. Cet accord de branche prévoit toute une série de mesures visant à développer la formation dans le secteur. L'UBT plaide depuis longtemps pour renforcer la formation dans le secteur de la navigation intérieure, axée sur une mise à jour de l'orientation technique. Mais aussi longtemps que cela n'est pas le cas, notre groupe professionnel ne souhaite pas éluder ses responsabilités et tient à soutenir toute initiative en matière de formation. Le 1er septembre dernier, un conseiller sectoriel a été chargé de la mise en œuvre de l'accord de branche. S'appuyant sur de nombreuses formations ciblées et prodiguant des conseils sur mesure, il tentera de stopper la pénurie imminente de timoniers et de capitaines. Avec la conclusion de cet accord de branche, le groupe professionnel de la navigation intérieure de l'UBT a obtenu gain de cause dans ses tentatives de moderniser le secteur, modernisation absolument indispensable puisque des études du Bureau fédéral du plan montrent que d'ici 2030 la navigation intérieure connaîtra une croissance de 7 à 8%. Le recours à des bateaux plus grands ne suffira pas à résorber cette croissance: il faudra aussi construire de nouveaux bateaux qui nécessiteront bien entendu des équipages. Sous l'impulsion de l'UBT, l'accord de branche prévoit aussi une série de mesures visant à faciliter l'entrée de chômeurs et de nouveaux travailleurs dans le secteur. Si vous voulez plus d'informations sur l'emploi dans le secteur de la navigation intérieure, n'hésitez pas à contacter Raf Burm (raf.burm@btb-abvv.be) ou Jacques Kerkhof (jacques.kerkhof@btb-abvv.be).